

Le Proviseur et la Directrice Déléguée aux Formations

LP 1^{er} Film LYON 8^{ème}

Au

Directeur Administratif et Financier

Objet : investissez dans la formation de vos futurs salariés en versant votre taxe d'apprentissage au Lycée

Madame, Monsieur,

La loi d'orientation pour la Refondation de l'école installe une relation "Ecole-Entreprise" privilégiée et renforce la place des entreprises dans la formation professionnelle. La transformation de la vie professionnelle vise à mieux former les talents aux métiers de demain.

Votre collaboration et votre fidélité nous sont précieuses, afin d'améliorer la qualité de nos formations initiales, continues et en apprentissage. En choisissant de verser la taxe d'apprentissage à notre établissement, vous garanzissez la pérennité de vos métiers.

Ensemble, nous pouvons mieux assurer le maintien, la rénovation et la modernisation de nos équipements, garants d'une formation efficace et sans cesse actualisée. Votre collaboration nous permettra de concrétiser nos projets et l'adaptation nécessaire de nos plateaux pédagogiques.

Nous souhaitons continuer à vous avoir à nos côtés pour favoriser **l'insertion professionnelle** de nos élèves ou leur poursuite d'étude en **initial** ou en **apprentissage**.

Nous vous remercions par avance, de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Proviseur

Madame DUFFORT



La Directrice Déléguée

aux Formations Professionnelles

Elisabeth TALON

